Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20260205-04_02_2026-DE

SEANCE DU 05 février 2026

Le cinq février deux mille vingt-six, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Claude PIRIOU à la Mairie de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 27 janvier 2026	
Présents :	Claude PIRIOU	Alexandre LE DANTEC
	Laure ROPERS	Gérard LE CABEC
	Arnaud LE BRAS	Claude HAMON
	Eric MORDELET	Guirec SCOLAN
	Odile HERVE	Joël PIRIOU
		Clet LE NORMAND
Absents excusés :		
Absents :		
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Arnaud LE BRAS	

N°04.02.2026 : choix de la Maîtrise d'œuvre – réhabilitation de la Maison Even :

Le Maire fait part à l'assemblée du travail réalisé par la Commission d'analyse des offres réunie le lundi 02/02/2026.

Il rappelle que l'appel d'offre a été lancé sur la plateforme Mégalis avec une date de réception des offres au 23 janvier 2026 12h00.

4 offres réceptionnées et analysée par la Commission d'analyse des offres :

N°	mandataire		co-traitant 1		co-traitant 2		co-traitant 3		co-traitant 4		montant de la rémunération HT
	NOM	Ville	NOM	Ville	NOM	Ville	NOM	Ville	NOM	Ville	
1	STÊR - Elodie VIDAL	Nantes	STÊR - Raphaël Vaillant-André	Nantes	QSB	Lannion	ARMOR INGENIERIE	Langueux	SARL M2C	Lamballe Armor	43 480.00 €
2	GRENUE	Rennes	IPH INGENIERIE	Cesson - Sévigné							31 640.00 €
3	BRUME	Pordic	COVIA	Saint-Brieuc	STUD'I	Noyal	EICE	Langueux			45 100.00 €
4	HENON TUDOR	Plévenon	OPRYME INGENIERIE	Noyal	EICE SARL	Langueux	BATI STRUCTURES	Plérin			41 700.00 €

N°	MOE		Critère C1 - valeur technique de l'offre (60%)		Critère C1 - pris des prestations (40%)		Note finale	Classement final
	NOM	Ville	note technique /20	Note technique pondérée (60%)	note financière /20	note financière pondérée (40%)		
1	**STÊR - Elodie VIDAL**	Nantes	14.5	8.7	14.55	5.82	14.52	3
2	**GRENUE**	Rennes	16.5	9.9	20.00	8.00	**17.90**	1
3	**BRUME**	Pordic	11.5	6.9	14.03	5.61	12.51	4
4	**HENON TUDOR**	Plévenon	15.75	9.45	15.18	6.07	15.52	2

Le Maire de retenir le cabinet GRENUE conformément au travail réalisé par la Commission d'analyse des offres.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir échangé et à l'unanimité :

CONFIENT la maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation de la Maison Even au cabinet GRENUE pour un montant de 31 640 € HT soit 37 968 € TTC

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20260205-04_02_2026-DE

AUTORISENT le Maire à signer tout document en lien avec cette affaire et l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Claude PIRIOU,

MAIRIE DE SAINT-CLET
22260

Le Secrétaire de séance,
Arnaud LE BRAS